

Juin
2020

Bulletin Municipal

Roche Infos



Mot du Maire



Chers Rochoises et Rochois,

Les bulletins d'avril et mai n'ont pas pu être imprimés et distribués aux Rochois, et étaient seulement disponibles en ligne sur notre site Internet. C'est donc avec plaisir que nous éditons à nouveau notre traditionnel "Roche Infos".

Après une très longue période de confinement où nos habitudes ont été modifiées, nous voyons aujourd'hui le bout du tunnel. La Commune a fait en sorte de pouvoir être à votre écoute et répondre au mieux à vos attentes.

Restez prudents et respectez bien les gestes barrières et le port du masque autant que possible. Notre sécurité à tous dépend du respect de ces mesures.

Nos écoles sont à nouveau opérationnelles. Un gros effort d'organisation a été réalisé par les enseignants et la Municipalité pour garantir un accueil en toute sécurité, comme souhaité par l'inspection académique.

Un retour échelonné des enfants a permis d'assurer un accueil respectant les gestes barrières et réunissant de bonnes conditions sanitaires. L'ensemble des salles de classes utilisées sont désinfectées plusieurs fois par jour.

Depuis le 25 mai, nous pouvons accueillir les enfants au périscolaire et à la cantine avec un minimum de 10 enfants.

Suite aux élections municipales de mars, les nouveaux membres du Conseil se sont réunis afin d'élire le Maire et ses adjoints ; pour raison sanitaire, cette réunion s'est tenue à huis clos.

A ce jour, aucune manifestation publique n'est prévu dans notre Commune.

Comme chaque année, les plantations de printemps ont été réalisées. Par sécurité, aucun bénévole n'a été sollicité ; nos agents municipaux ont assuré seuls cette tâche.

Un grand merci aux bénévoles pour leur disponibilité et leur solidarité en aidant à la confection de masques en tissu pour les Rochois.

Restez prudents et merci de votre compréhension.

*Le Maire,
Jacques KRIEGER*

Conseil Municipal du 25 mai

Election du maire : Premier tour de scrutin

Avec 17 voix pour et 2 bulletins blancs, Mr Jacques KRIEGER a été proclamé maire et a été immédiatement installé

Election des adjoints : Premier tour de scrutin

Le Conseil doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil municipal soit 5 adjoints au maire au maximum. La Commune disposait à ce jour de 4 adjoints. Il est proposé au Conseil municipal d'ouvrir cinq postes d'adjoints.



Après en avoir délibéré, le Conseil décide par 18 voix pour et 1 contre d'accepter l'ouverture de cinq postes d'adjoints.

Avec 17 voix pour et deux bulletins blancs, Christine CELLIER, Thierry TISSOT, Nadine COILLOT, Jacky TROISGROS et Nicole WEINMAN, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints et ont été immédiatement installés.

Election des membres du SIVU sportif Novillars-Roche

Les statuts du SIVU sportif Novillars-Roche prévoit que chacune des communes doit désigner 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

A l'unanimité le Conseil désigne les membres du SIVU. Membres titulaires : Thierry TISSOT, Denis MORIN, Peggy ROGER, Rémy TONI et Roland BARDEY
Membres suppléants : Karine CHÈNE, Séverine TOURNIER-VALLET, Evelyne TELLIER, Marie-Christine ROY et Philippe GUYBARD.

Election des membres du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Le CCAS constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la Commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap.

Le CCAS doit disposer au minimum de 4 membres élus et au maximum de 8 membres élus, auxquels s'ajoutent le Maire, membre de droit et des membres nommés en nombre égal aux élus.

A l'unanimité le Conseil désigne Christine CELLIER, Nicole WEINMAN, Jean-Noël HUSY, Sonia LABBACI, Emmanuel DESSIRIER et Marie-Christine ROY membres du CCAS.

Une rentrée pas comme les autres...

Le jeudi 14 mai 2020 sera une date dont les élèves se souviendront longtemps ! Après plus de huit semaines de confinement, ils ont retrouvé leurs cours de récréation, les salles de classe et les copains dans des conditions particulières : celle de la distanciation physique à tous les moments de la vie scolaire, et celle d'effectifs réduits.

Sur la base du volontariat, une dizaine d'enfants de la grande section de maternelle se sont retrouvés à l'école Dolto, à peu près autant pour les enfants de CP à l'école Monnot et de CM2 à l'école Jules Ferry.

Reportage sur la rentrée à l'école Monnot.



Sur le trottoir de la rue de l'Eglise, des barrières pour canaliser les arrivants et des repères pour la distanciation



On attend son tour pour gagner la cour de récréation



Venez avec moi, je vais vous indiquer votre place

A chacun sa place et restez distants les uns des autres



Yann Pons, le directeur de l'école primaire, s'assure que tout se passe bien

Ca y est, chacun est à sa place



Dans le préau, des croix pour indiquer les points d'attente avant d'accéder aux toilettes

Dans le couloir, les emplacements prévus respectent la distanciation physique





Dans la salle de classe, les bureaux sont suffisamment espacés pour que chaque élève ait 4 m²

Dans la cour de l'école Dolto, Nathalie attend les enfants de grande section



A l'école Jules Ferry, les élèves de CM2 sont prudemment distancés et se cherchent !

Quelques jours plus tard, les enfants de CE1, CE2 et CM1 les rejoindront. Chaque classe aura son entrée propre dans le bâtiment, des barrières sépareront les aires de récréation et ces instants de détente se succéderont afin que les élèves ne soient pas tous dans la cour en même temps.

Plantations de printemps

Chaque année, les plantations de printemps ont lieu courant mai avec l'aide des bénévoles rochois et le travail de nos agents.

En raison de la crise sanitaire liée au coronavirus, exceptionnellement cette année, seul nos agents ont effectué ces plantations, en respectant les règles sanitaires et les gestes barrières actuellement en vigueur.

La Place Fertet, le giratoire et la Mairie sont maintenant tout en couleur pour le bonheur de tous.



Rentrée scolaire 2020-2021

Pour des raisons sanitaires, les inscriptions auront exceptionnellement lieu à la mairie. Merci d'apporter en mairie les pièces suivantes :

- un certificat d'aptitude à la scolarisation
- un certificat de vaccinations
- une copie du livret de famille
- un justificatif de domicile
- pour les demandes de dérogations, s'adresser à la Commune de résidence et à la mairie de Roche-lez-Beaupré

Merci de vous présenter en mairie avec le dossier complet aux heures d'ouverture du secrétariat :

**du lundi au vendredi de 14h à 18h
le samedi de 9h à 12h.**



Distribution de masques

Courant mai une première distribution de masques jetables a été faite dans les boîtes aux lettres des Rochois, à raison de 2 masques par personne de plus de 10 ans.

Grâce aux bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour la confection et la distribution, des masques en tissu ont également été distribués aux Rochois de plus de 10 ans.



Il est possible que certains n'aient pas reçu de masques (tissus ou jetables) ; si tel est votre cas, n'hésitez pas à venir en chercher en mairie.

En effet, la distribution est nominative, il faut donc que vous vous soyez présenté en mairie à votre arrivée dans la Commune ; de plus en l'absence de nom sur les boîtes aux lettres, les bénévoles qui distribuent ne laissent pas de masques.

Travaux

Début juin, des travaux vont démarrer Chemin de Novillars en vue de créer un itinéraire cyclable en bord de chaussée (type véloroute) pour permettre aux cyclistes et piétons de relier Roche à Novillars et se rendre au stade intercommunal (SIVU) en toute sécurité.

Cette voie réservée aux cyclistes et aux piétons va également relier la rue des Savoyardes à la rue des Vauressons et débouchera sur la piste cyclable Chemin de Novillars.

Le Chemin de Novillars sera interdit à la circulation durant cette période de travaux et nous vous remercions d'avance pour votre vigilance.



Armoire à livres



Tant attendu de certains, l'armoire à livre a été installée dans la cour de la Salle Lumière, à côté de la bibliothèque.

Ouverte 7j/7j, 24h/24h, 365 jours par an, elle est accessible pour tout le monde.

Cette armoire est gérée par des bénévoles, merci de la respecter, ainsi que son contenu !

La collecte des ordures ménagères

A compter du 25 mai 2020, la collecte des déchets recyclables reprend selon la fréquence habituelle, soit une fois tous les 15 jours. A partir de cette date, le calendrier de collecte 2020 s'applique de nouveau pour tous.

Toutefois, la réorganisation des tournées peut engendrer des horaires de passage différents de ceux que vous aviez. Aussi, merci à tous de bien veiller à présenter les conteneurs pour 4h30 le jour de la collecte.



Lors de ces collectes, et ce jusqu'au 5 juin, tous les surplus de déchets recyclables seront collectés à condition qu'ils soient présentés à côté du bac à déchets recyclables, dans des cartons ou des sacs en plastique transparents ou non fermés. Les agents de collecte auront la consigne de collecter uniquement ce qu'ils pourront identifier.

Un 8 mai insolite

Confinement oblige, la cérémonie du 8 mai 2020 a revêtu un aspect étrange : la place du Monument aux Morts était entièrement vide, à l'exception des officiels : le maire, un représentant des Anciens combattants et le représentant du Souvenir français, section de Marchaux...plus le photographe !



La magnifique gerbe aux couleurs nationales préparée par Patricia, de la Magie des fleurs.

Les officiels.



La place tristement vide...

Le dépôt de la gerbe par le maire.



La minute de silence



Le Souvenir français a fait un don de 50 € aux associations d'Anciens Combattants du village.

Le dernier panneau

Puisque les travaux de réaménagement du presbytère sont à présent achevés, que la réception en a été faite ainsi que l'inauguration, les agents du service technique communal ont implanté le dernier des 18 panneaux historico-touristiques qui jalonnent le village.

Vous y apprendrez que ce bâtiment construit en 1730 a hébergé durant la période révolutionnaire, alors que le prêtre constitutionnel qui officiait à Roche avait été congédié, la gestion des communes du canton de Roche, la première école vraiment communale, la justice de paix, et le commissaire exécutif du canton y avait son logement.



Vous pouvez vous procurer en mairie le circuit établi qui vous permettra, à travers ces 18 panneaux, de retrouver l'histoire du village.

Vous pouvez vous procurer en mairie le circuit établi qui vous permettra, à travers ces 18 panneaux, de retrouver l'histoire du village.

Pensons à nos voisins

Le printemps est là et nos pelouses ont besoin d'être tondues et nos haies taillées. C'est également le moment où chacun aime pouvoir réaliser des travaux extérieurs.

Alors, il est bon de rappeler les horaires pour les particuliers durant lesquels on peut s'adonner à un jardinage ou bricolage sonore :

***Du lundi au vendredi :**
de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h00

***Samedi :**
de 9h à 12h et de 15h à 19h00

***Dimanches et jours fériés :**
uniquement le matin de 10h à 12h.



Pour les professionnels :

**Du lundi au samedi : de 7h00 à 12h30 et de 13h30 à 20h00*

Pour la tranquillité de tous et les rapports de bon voisinage, merci de respecter ces heures.

De plus, il est strictement interdit de brûler ses déchets verts sur la Commune ou de les déposer dans la nature.

Merci de les apporter à la déchetterie "Les Andiers" de Thise, qui réouvre normalement à partir du 3 juin 2020.

Semaine nationale de l'identification des chiens et des chats



Le mois de juin est l'occasion de préparer les vacances estivales et d'anticiper les démarches à effectuer concernant le voyage avec un animal.

Par ailleurs, c'est à l'occasion des vacances d'été que le plus grand nombre d'animaux sont déclarés perdus ou sont abandonnés. Cette période est alors propice à la sensibilisation du grand public à la protection de l'animal, à la lutte contre le vol, l'abandon et les maladies liés aux voyages d'animaux... et de manière plus large à la possession responsable d'un animal.

C'est le moment idéal pour la société I-CAD, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, les experts professionnels, les partenaires de cette campagne et, plus largement, pour tous les acteurs de la filière, de prendre la parole sur le sujet de l'identification.

L'objectif de la semaine, et de la campagne de communication qui l'accompagnera, est de sensibiliser les français aux enjeux de l'identification des chiens et des chats, et plus largement, à la possession responsable d'un animal.

Du 8 au 14 juin, deux spots publicitaires seront diffusés en télévision, mettant en scène des animaux au travers d'une animation.

L'objectif de ces spots : inciter les téléspectateurs à prendre rendez-vous chez le vétérinaire ou à consulter le site de la campagne : identifier-mon-animal.fr.

Adieu Jean

Jean Pouillet qui nous a quittés début avril, à l'âge de 93 ans, fut conseiller municipal de notre village de 1983 à 1989. Il s'investit dans le domaine social en participant activement au BAS (Bureau d'Aide Sociale), le prédécesseur du CCAS actuel, et à la commission du Troisième Age. Il participa également à la commission des Impôts.

Homme droit, réfléchi, posé, les avis qu'il donnait lors des réunions du Conseil municipal, les réflexions qu'il émettait étaient empreints de bon sens et écoutés par tous.



Il se distinguait aussi par son humour, ses réparties, sa bonne humeur constante et sa jovialité.

En raison du confinement, c'est une courte cérémonie qui s'est déroulée au cimetière de Roche et des membres de la Municipalité avaient tenu à l'accompagner jusqu'au bout.

Merci Jean pour ce que vous avez fait pour votre Commune, pour ce que vous avez apporté à vos collègues, pour vos compétences et votre disponibilité.

Le drive à Roche

Les restaurateurs rochois ont pu reprendre leur activité. Ils proposent, dans un premier temps, des plats à emporter uniquement.

N'hésitez pas à leur téléphoner pour plus d'information (menu, prix, conditions de retrait ...).



État Civil

Décès

Simone FURLAN le 13 avril 2020 à 85 ans
Marguerite DIMIER le 14 avril 2020 à 96 ans

Nos pensées accompagnent leur famille.



Naissances

Cyrielle NICOLAS le 18 avril 2020
Milo CATELIN le 1er mai 2020
Léandro BROCCO le 9 mai 2020



Toutes nos félicitations aux parents !

AJBE : Judo

Au cours de cette période inédite, de nombreuses initiatives ont germé via internet pour offrir à tous un accompagnement social, culturel, spirituel et ... sportif !

L'AJBE, depuis ses débuts, a mis en oeuvre des moyens créatifs pour se développer et proposer des pratiques sportives pour tous.

Le club propose depuis le début du confinement un accompagnement afin que ses adhérents puissent continuer à se dépenser, de manière ludique dans la continuité de leurs pratiques respectives !

Des séances de Taïso et Judo adaptées ont été proposées aux adhérents (les lundis et jeudis en fin de journée par le biais d'une application visioconférence) afin de garder un lien et pratiquer une activité physique depuis chez soi.

Un outil en ligne a également été mis en place pour proposer des exercices / défis physiques de manière simple et permettre à tous d'interagir (comme pour une discussion de groupe).

Les activités de contact comme le judo sont bien évidemment très impactées par les mesures de distanciation prises pour endiguer la pandémie de Covid 19.

Toute l'équipe suit l'actualité et se mobilise pour réinventer le sport au sein de l'AJBE. Une pratique adaptée et saine sera proposée dans le mois à venir et dès septembre prochain. Nous vous tiendrons au courant des mesures adoptées dans les plus brefs délais.

Pour toutes informations, contactez-nous :

Téléphone : Bureau : 06 89 16 89 58 / Enseignant : 06 98 03 56 13

Mail : ajbesanconest@gmail.com

Facebook : AJBE



Bibliothèque

Après dix semaines de fermeture, c'est avec un grand plaisir et la mise en place de toutes les mesures sanitaires indispensables à l'accueil de ses visiteurs et de ses bénévoles, que la bibliothèque a effectué sa réouverture le mercredi 27 mai.

Les ouvrages devant être mis en quarantaine pour une durée de 10 jours, les jours et heures des permanences du mois de juin sont modifiés comme suit :

Lundi 8 juin de 16h à 18h30

Jeudi 18 juin de 16h à 18h30

Lundi 29 juin de 16h à 18h30



*COVID 19 :
Aménagements
de la bibliothèque*

Les règles à respecter seront les suivantes :

- Une seule personne par famille est autorisée à entrer
- 4 visiteurs maximum en même temps dans la bibliothèque
- Port du masque et lavage des mains obligatoires
- Dépôt des livres que vous rapportez dans des caisses pour mise en quarantaine
- respect du sens de circulation mis en place

Afin d'éviter au maximum la manipulation d'argent :

Si vous avez une cotisation à régler, merci de le faire par chèque.

Pour l'achat de livres, il vous faudra faire l'appoint.

Important: les enfants scolarisés à Roche qui ont des livres à rendre ont la possibilité de les rendre à l'école ou de les déposer à la bibliothèque lors des permanences. **ATTENTION : pas dans l'armoire à livres !**

Retrouvez sur notre blog : le Club Lecture, l'Atelier Écriture, des idées de sorties (à moins de 100 km !), des dictées, des liens utiles ...

bibliothequeroche.overblog.com

Histoire de Roche

Les entreprises rochoises d'autrefois (suite) Par Philippe Coutin



Dans l'ancienne ferme d'Emile Brenier, Charles Loncan tint épicerie pour y vendre les pâtes Capitant. C'est aujourd'hui un salon de coiffure.

A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Martine HATT, Pauline LIGIER, Philippe VALLET
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr
www.roche-lez-beaupre.fr